

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE PRESTATION D'ENNOÏA

1. CHAMP D'APPLICATION

1.1 Les présentes Conditions Générales de Vente et de Prestation ("CGV") s'appliquent à la vente de tous produits, prototypes, échantillons, impressions 3D dans le domaine médical, ainsi qu'à la remise de tous livrables (désignés collectivement les "Produits"), et à toutes prestations de services d'Ennoïa, tous services de bureau d'étude technique, de conception et de développement de dispositifs médicaux ou non médicaux, de conseils et d'accompagnement de centres de soins, d'industriels ou de laboratoires notamment pour de la planification préopératoire (collectivement désignés le(s) "Services") proposés ou fournis par la société Ennoïa SAS ("Ennoïa") à tout acheteur professionnel du domaine médical agissant dans le cadre de son activité professionnelle (le "Client"), et plus généralement aux relations commerciales entre Ennoïa et le Client. Les CGV s'appliquent malgré toute clause contraire des conditions générales d'achat ou des documents commerciaux du Client. Le Client est réputé avoir lu et accepté ces CGV, en particulier lorsqu'il a accepté ou signé un devis d'Ennoïa (le « Devis ») ou passé une commande suite à un Devis.

1.2 Aucune clause ni condition contenue dans des commandes ou autre document émis par le Client ne sera réputée acceptée par Ennoïa, même en l'absence de rejet exprès par Ennoïa. Seules ces CGV, accompagnées des conditions particulières d'Ennoïa contenues dans son Devis et les autres documents clairement référencés et intégrés aux présentes, constituent l'intégralité du contrat entre le Client et Ennoïa, et prévalent, dans leur totalité, sur tous les autres termes et conditions contradictoires du Client.

1.3 Sauf mention contraire, les Devis d'Ennoïa sont valables pour une durée d'un mois. Les prix des Devis sont susceptibles d'évoluer nonobstant leur durée de validité. Les Devis d'Ennoïa valent sous réserve des possibilités d'approvisionnement d'Ennoïa en matériaux et composants.

1.4 Les commandes du Client n'auront force obligatoire que lorsqu'elles auront été expressément acceptées par Ennoïa.

1.5 En l'absence de clause écrite contraire, les documentations et prix d'Ennoïa ne sont envoyés qu'à titre indicatif et ne doivent pas être considérés comme contractuels. Seuls les Devis formels émis par Ennoïa lient cette dernière.

1.6 Sauf accord exprès et écrit d'Ennoïa, aucun changement apporté par le Client aux présentes conditions ne pourra engager Ennoïa, qu'il soit indiqué dans le bon de commande du Client ou dans tout autre document. Toute modification contractuelle demandée par le Client et acceptée par Ennoïa peut entraîner une modification des prix et des délais de réalisation des Services ou de fourniture des Produits.

1.7 Les dispositions particulières d'un accord écrit entre le Client et Ennoïa notamment dans un Devis, qui pourraient se trouver en conflit avec les présentes CGV, prévaudront sur les dispositions des CGV correspondantes.

2. DESCRIPTION DES SERVICES ET PRODUITS D'ENNOÏA – OBLIGATIONS D'INFORMATION DU CLIENT

2.1 Services : Ennoïa, grâce à son expertise dans les domaines du biomédical et de l'impression 3D et sa maîtrise d'outils numériques dédiés à la chirurgie, réalise les Services suivants pour le compte de ses clients, qui sont des professionnels du secteur médical :

- Services de prestations de dispositifs personnalisés (segmentation de l'anatomie pour une reconstruction 3D, planification pré-opératoire et modélisation de dispositifs personnalisés) ;

- Services de bureau d'étude technique (« BET »), de conception et de développement de dispositifs médicaux et non médicaux, de conceptions paramétriques (CAO) ;

- Services d'accompagnement et de conseils de centres de soins (hôpitaux, chirurgiens, praticiens, cliniques ...), d'industriels et de laboratoires dans la mise en place de solutions numériques dédiées à la simulation chirurgicale, la préparation pré-opératoire (réalisation d'analyses morphologiques 3D, de simulations chirurgicales...) et l'impression 3D ;

2.2 Produits : Ennoïa est capable de développer, fabriquer et commercialiser des dispositifs médicaux ou non médicaux standards ou personnalisés, développés à l'aide d'outils numériques. Certains Produits vendus par Ennoïa sont soumis à la réglementation relative aux dispositifs médicaux.

2.3 Obligations d'information du Client : Le Client doit fournir à Ennoïa tous les éléments nécessaires à l'établissement de son Devis et à la réalisation des Services (et notamment tous cahiers des charges, contraintes, spécifications techniques) dans le délai convenu entre les parties. Le Client s'engage à fournir à Ennoïa uniquement des informations dont il est propriétaire (ou qu'il a le droit de fournir). Le Client doit s'assurer de l'exactitude des informations fournies à Ennoïa afin de lui permettre de réaliser les Services dans les meilleures conditions. Le Client s'engage à vérifier et lire attentivement toutes les informations de tout Devis d'Ennoïa avant de passer une commande. La responsabilité d'Ennoïa ne saurait être engagée dans l'hypothèse où les Services ou les Produits sont réalisés sur la base d'informations communiquées par le Client à Ennoïa qui sont incomplètes, imprécises, ou comportent des erreurs ou omissions.

3. PRIX – PAIEMENT

3.1 Sauf disposition contraire expressément prévue dans un Devis, les prix sont payables net sans aucune remise ni escompte, et le Client devra payer en sus toutes taxes et tous frais de transport, droits de douane, d'assurance, d'expédition, de stockage, de manutention, et autres frais similaires. Toute augmentation de ces frais sera à la charge exclusive du Client. Ennoïa est en droit de facturer au Client tout acompte prévu dans son Devis.

3.2 Sauf accord contraire, les factures d'Ennoïa sont payables net sans escompte, dans un délai de 30 jours à compter de la date figurant sur la facture.

3.3 En cas de 1^{ère} commande de la part du Client, en cas de procédure collective du Client, ou si le Client a déjà payé une ou des factures d'Ennoïa avec retard, Ennoïa ne sera plus tenue par aucun délai de paiement accordé au Client et le paiement de 100% du prix de la commande devra se faire avant qu'Ennoïa ne commence à exécuter ladite commande.

3.4 En cas de non-paiement à la date d'échéance, le Client devra payer à Ennoïa, de plein droit et sans mise en demeure préalable, un intérêt de retard équivalent à au moins taux d'intérêt légal + 10% à la date de la facture, à compter de la date d'échéance de la facture, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 € par facture impayée ou payée en retard, et ce sans préjudice de tous autres droits d'Ennoïa. En cas de retard de paiement ou d'inexécution de l'une de ses obligations par le Client, ou dans le cas où le Client ne serait pas prêt à effectuer un paiement comptant d'avance ou à fournir à Ennoïa toutes garanties demandées, Ennoïa sera en droit d'annuler le contrat en tout ou en partie; et conséquence, toutes sommes dues et payables par le Client, y compris non encore arrivées à échéance, deviendront immédiatement exigibles sans qu'Ennoïa n'ait à faire une mise en demeure préalable.

3.5 Ennoïa aura le droit de compenser les dettes du Client et/ou d'imputer ses paiements aux factures non réglées après plus de trente (30) jours, majorées de tous intérêts et frais de retard accumulés y afférents, dans l'ordre suivant : frais, intérêts, montants des factures.

3.6 Le Client ne pourra retarder aucun paiement dû ni procéder à aucune compensation, même en cas de différend avec Ennoïa. S'il est en retard de ses paiements, le Client ne pourra prendre aucune mesure (ni vente ni transformation) susceptible de modifier le Produit.

4. TRANSFERT DE RISQUES – LIVRAISON – EXPÉDITION – TAXES

4.1 En l'absence de dispositions différentes spécifiées dans un Devis, le Produit est vendu Départ-Usine d'Ennoïa (Ex-Works, Incoterms I.C.C. 2020) (la "Livraison"). En cas d'utilisation d'un autre Incoterms, le risque sera transféré au Client conformément aux dispositions de l'Incoterm applicable. Si le Client ne prend pas livraison du Produit à la date convenue, Ennoïa peut le stocker aux risques et frais du Client et, après notification de sa disponibilité, le facturer comme ayant été livré.

4.2. Le Client, sous sa responsabilité, devra fournir suffisamment en avance toutes informations appropriées à Ennoïa pour permettre à celui-ci de prendre les mesures nécessaires à l'expédition, et notamment les instructions d'étiquetage et d'expédition, et les documents et certificats d'exportation nécessaires, ainsi que tous autres documents utiles, avant l'expédition du Produit. Si Ennoïa ne reçoit pas ces instructions ou documents, ou si ceux-ci devaient entraîner des frais ou des retards déraisonnables, Ennoïa peut alors, sans préjudice de tous autres recours, retarder la date d'expédition et refacturer ces frais. Les informations communiquées par le Client à l'occasion de l'émission du Devis et lors de la commande engagent celui-ci en cas d'erreur dans le libellé des coordonnées du destinataire de la livraison des Produits ou des Services.

4.3 Les délais de réalisation et de livraison d'Ennoïa sont indicatifs et n'engagent pas Ennoïa. Des retards de livraison n'ouvriront pas droit pour le Client à des dommages et intérêts ni à des pénalités de retard. En cas de retard de production, Ennoïa est autorisé à ne pas livrer la totalité de la quantité commandée par le Client en une seule livraison, mais peut livrer la commande en plusieurs livraisons partielles successives.

5. VÉRIFICATION DU PRODUIT

5.1 Lors de la Livraison du Produit, le Client doit procéder à une vérification complète et exhaustive du Produit afin d'en vérifier l'emballage, la conformité, la qualité et les quantités. Toute non-conformité, dommage apparent de l'emballage et/ou du Produit, ou toute quantité manquante devront être notés et communiqués dès leur constatation à Ennoïa par e-mail. Le Produit sera automatiquement réputé accepté si le Client ne fait aucune réclamation écrite dans les deux (2) jours suivant sa Livraison et en tous cas avant que le Produit ne subisse la moindre transformation, utilisation ou intégration.

5.2 Aucune réclamation ne sera acceptée par Ennoïa au regard des défauts, non-conformités, insuffisances, quantités manquantes et/ou Produit impropre à sa destination finale telle que spécifiée sur la commande, qu'une vérification normale aurait dû révéler, au cas où ladite vérification n'a pas été menée ou a été menée improprement par le Client ou son mandataire.

5.3 En cas de réclamation écrite du Client, celui-ci devra renvoyer sans tarder à Ennoïa le Produit concerné afin de permettre à Ennoïa de mener une inspection de ce Produit. Les Produits devront être retournés en parfait état, sans avoir été utilisés et sans aucune marque visible liée à l'utilisation, dans leur conditionnement et emballage d'origine intact, avec tous les accessoires et notices. Les frais de transport afférents au retour sont à la charge du Client et ne seront en aucun cas remboursés. Ennoïa se réserve le droit de refuser la réception des colis abîmés ou ne présentant pas un aspect convenable pour la revente. Aucun pli expédié en mode contre remboursement ou en port dû ne sera accepté.

5.4 Les Produits fabriqués sur mesure par Ennoïa dans le cadre de Services personnalisés ne pourront être ni retournés ni remboursés.

6. GARANTIES APPLICABLES

6.1 Pour les Services de BET (recherche, conception et développement), ainsi que pour les Produits livrés au Client et ayant la qualité de prototypes ou d'échantillons, Ennoïa ne donne aucune garantie. Pour le reste, Ennoïa garantit seulement que le Produit sera conforme aux spécifications contenues dans son Devis. Cette garantie restera valable pendant une durée de 12 mois à compter de la date de Livraison des Produits, excepté pour les dispositifs personnalisés, pour qui la durée est rapportée à 6 mois à partir de la date de l'examen scanner récupéré pour le projet en question. **6.2** Ennoïa ne donne aucune autre garantie, expresse ou implicite, en particulier quant à la qualité des Services ou des Produits, leur valeur marchande, leur aptitude à leur destination, ou toute utilisation future ou autre que pourrait en faire le Client.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE PRESTATION D'ENNOÏA

6.3 Si ennoïa reconnaît que des Produits livrés ou des Services rendus sont défectueux et que la garantie trouve à s'appliquer, ennoïa sera seulement obligée, à sa seule discrétion, soit (i) de réparer, remplacer ou rembourser les Services et/ou Produits défectueux, soit (ii) si le prix n'a pas encore été acquitté par le Client, de procéder à une réduction du prix ou d'annuler le contrat. Si le Client veut bénéficier du droit à garantie, il devra renvoyer à ennoïa les Produits concernés sans tarder, libres de frais de transports ou de douane, pour diagnostic par ennoïa.

6.4 La garantie d'ENNOÏA tombe si (i) le Client n'a pas payé la totalité du prix, ou (ii) si le Client n'a pas utilisé et/ou stocké et maintenu les Produits de manière normale et appropriée, ou (iii) si le Client intervient sur les Produits livrés, les transforme, en change la destination usuelle ou convenue, ou les modifie.

6.6 De plus, le Client devra avoir communiqué à ennoïa suffisamment longtemps à l'avance les spécifications techniques et toutes contraintes et informations nécessaires à l'élaboration adéquate par ennoïa de son Devis, y compris le cas échéant les données requises des patients concernés, ainsi que l'usage final du Produit. Le Client reconnaît que l'obligation de conformité d'ENNOÏA est remplie dès lors que ces spécifications ont été satisfaites au moment de la Livraison des Produits.

6.6 Tout conseil technique donné par ennoïa, au cours des Services, ainsi qu'avant et/ou pendant l'utilisation des Produits, que ces conseils soient prodigués verbalement ou par écrit ou par le biais d'essais, sont donnés de bonne foi mais sans aucune garantie de la part d'ENNOÏA. Les conseils d'ENNOÏA ne dispensent donc pas le Client de son obligation de vérifier et tester les Services et Produits fournis par ennoïa avant leur mise en œuvre ou utilisation, afin de vérifier qu'ils sont bien aptes à l'usage envisagé. L'usage et la transformation des Produits sont entrepris aux risques exclusifs du Client.

6.7 Services de BET : Pour ce qui est de ces Services réalisés par ennoïa pour le compte du Client, ennoïa garantit leur réalisation d'une manière professionnelle et s'engage à faire ses meilleurs efforts pour réaliser ces Services en conformité avec les termes contractuels du Devis, y compris en ce qui concerne les délais. **Il est toutefois entendu qu'en raison de l'incertitude liée à la nature même des Services de conception, recherche et développement (BET), ennoïa ne garantit pas que les objectifs attendus seront atteints avec succès ou réalisés dans le délai contractuel, malgré les efforts raisonnables d'ENNOÏA pour y parvenir.**

7. RESPONSABILITÉ D'ENNOÏA

7.1 Sauf accord express contraire entre les parties, les Produits et Services sont à usage professionnel uniquement et ennoïa ne sera aucunement responsable des dommages causés par les Produits et Services (i) à des marchandises ou produits qui pourraient appartenir au Client, être utilisés par le Client ou par ses propres clients ou patients, ou (ii) à des tiers. De même seul le Client sera responsable vis-à-vis de ses patients et clients, et la responsabilité d'ENNOÏA ne pourra en aucun cas être recherchée ou engagée vis-à-vis des patients et clients du Client.

7.2 Le Client ne pourra invoquer la responsabilité d'ENNOÏA concernant l'indemnisation de dommages directs et/ou indirects qui seront causés par le transport, le stockage ou l'utilisation des Produits et Services contraires aux spécifications ou aux instructions d'ENNOÏA. En conséquence, le Client renonce à tout droit d'action à l'encontre d'ENNOÏA et de ses assureurs à ce titre et s'engage à obtenir pareille renonciation de ses propres assureurs.

7.3 Le Client déclare qu'il effectuera tous les tests et essais obligatoires ainsi que tous les tests et essais qu'il considère utiles, et qu'il prendra sous sa responsabilité toutes les décisions relatives à l'usage des Services et des Produits. En cas de doute, il est conseillé au Client de demander l'avis d'ENNOÏA. Cependant, l'avis d'ENNOÏA ne peut être que le reflet de sa propre expérience et n'est donné qu'à titre indicatif, sans engager une quelconque responsabilité d'ENNOÏA.

7.4 Les vices cachés doivent être notifiés par écrit à ennoïa dès leur découverte par le Client, mais dans tous les cas pas plus de trois mois après la Livraison (le Client étant réputé avoir eu l'opportunité de procéder à une vérification complète et exhaustive des Produits au moment de la livraison ou au cours de ce délai de trois mois).

7.5 En tout état de cause, en cas de problème, le Client doit limiter au maximum toutes conséquences dommageables, potentielles ou existantes. Le Client n'est pas autorisé à retarder le paiement de factures du fait de la non-conformité des Services et Produits, que cette non-conformité soit alléguée ou avérée.

7.6 EN AUCUN CAS ENNOÏA NE SERA TENU POUR RESPONSABLE DES PERTES DE PRODUCTION, PERTES D'EXPLOITATION, DE PRODUCTIVITÉ ET/OU DE TOUTE AUTRE PERTE OU DOMMAGES IMMATERIELS, ACCESSOIRES OU INDIRECTS, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT SUBIS PAR LE CLIENT OU PAR TOUTE AUTRE PERSONNE, DU FAIT DES PRODUITS ET SERVICES OU DE LEUR UTILISATION. EN CONSÉQUENCE, LE CLIENT RENONCE A TOUT RECOURS A L'ENCONTRE D'ENNOÏA ET DE SES ASSUREURS A CE TITRE ET S'ENGAGE A OBTENIR PAREILLE RENONCIATION DE SES PROPRES ASSUREURS.

7.7 DE PLUS, LA RESPONSABILITÉ D'ENNOÏA AU TITRE D'UN DEVIS OU D'UNE COMMANDE NE POURRA EN AUCUN CAS DEPASSER LE MONTANT DU PRIX FIGURANT SUR CE DEVIS OU SUR CETTE COMMANDE.

8. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

8.1 Les Produits livrés resteront la propriété d'ENNOÏA jusqu'au jour du paiement complet du prix correspondant par le Client.

8.2 Les créances du Client résultant de la revente des Produits sont d'ores et déjà cédées, pour des raisons de garantie, en exclusivité à ennoïa. Le Client est autorisé à encaisser les créances résultant de la revente, à moins qu'ENNOÏA ne retire l'autorisation de prélèvement automatique en cas de doute sur la solvabilité du Client et/ou sur sa crédibilité financière, ou si le Client a du retard sur un quelconque de ses paiements.

8.3 Le Client s'engage à (i) souscrire une assurance, à ses propres frais, incluant la couverture de la détérioration et/ou du vol de tout ou partie du Produit et (ii) fournir à ennoïa, sur la demande de celui-ci, une attestation confirmant ladite couverture d'assurance et le paiement de la prime y afférente.

9. CONFIDENTIALITÉ – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

9.1 Les Devis d'ENNOÏA, ainsi que toutes informations fournies par ennoïa au Client, oralement ou par écrit, et concernant les concepts, idées, commandes, procédés, spécifications, documents techniques ou autres, plans, calculs, dessins, et tous objets, échantillons, prototypes, spécimens ou Devis d'ENNOÏA y inclus son savoir-faire, sa propriété intellectuelle, et tous éléments d'informations, documents et bases de données légaux, techniques ou commerciaux (les « Informations ») appartiennent à ennoïa et devront être traités en tant qu'informations confidentielles d'ENNOÏA par le Client. Ces Informations ne devront être communiquées à aucun tiers par le Client sans l'accord préalable et écrit d'ENNOÏA. Le présent engagement de confidentialité restera en vigueur pendant toute la durée de l'exécution du contrat concerné et pendant au moins les 10 années suivant la fin dudit contrat. Lesdites Informations seront exclusivement utilisées par le Client aux fins de l'exécution de la commande concernée et pour aucun autre objet.

9.2 Le Client s'engage à respecter les Informations et tous les droits de propriété intellectuelle y afférents d'ENNOÏA.

9.3 Sauf accord contraire, ennoïa conservera la propriété de toutes les Informations et de tous les droits de propriété intellectuelle, notamment, sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes réalisés dans le cadre de la fourniture de ses Produits et Services. En conséquence, le Client s'interdit toute reproduction ou exploitation notamment desdites photographies, présentations, études, dessins, modèles et prototypes, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable d'ENNOÏA. En outre, la vente des Produits issus des Services d'ENNOÏA ne confère aucun droit au Client sur les marques ou signes distinctifs apposés par ennoïa sur les Produits et la documentation associée. Le Client s'engage à restituer à ennoïa les éléments qui sont la propriété d'ENNOÏA, sur simple demande écrite de cette dernière.

9.4 Sauf disposition contraire convenue entre les Parties, le contenu de tous plans, rapports, dessins, échantillons, et Produits développés ou conçus « sur mesure » pour le Client dans le cadre de Services, sur la base du cahier des charges et des spécifications du Client, seront la propriété exclusive du Client.

9.5 Dans le cas où un Produit serait créé, modifié, transformé, incorporé ou intégré par ennoïa à la demande du Client selon les cahiers des charges, procédés, plans, spécifications, dessins et/ou instructions fournis par le Client, et que les droits d'un tiers (en particulier des droits résultant de brevets ou autres droits protecteurs) seraient enfreints par ces créations, modifications, transformations, incorporations ou intégrations du Produit, le Client devra indemniser ennoïa contre un éventuel recours d'un tel tiers et toutes ses conséquences, notamment financières.

9.6 ennoïa reste seule propriétaire de son site web et de toutes les informations y figurant (sauf mention contraire). Toute représentation ou reproduction, totale ou partielle, du site web d'ENNOÏA et de son contenu, par quel que procédé que ce soit, sans l'autorisation préalable expresse d'ENNOÏA, est interdite et constituera une contrefaçon susceptible d'être sanctionnée en application du Code de la Propriété Intellectuelle.

9.7 Sauf interdiction expresse du Client, ennoïa pourra utiliser, à titre de référence commerciale, le nom du Client, son enseigne et/ou son logo.

10. CONDITIONNEMENT – EMBALLAGE DES PRODUITS

10.1 Sauf disposition contraire, pour ses envois de Produits, ennoïa sera responsable de la fourniture des matériaux de conditionnement et des moyens de protection et de sécurisation utilisés pendant le transport du Produit. ennoïa sera seulement responsable de l'emballage des Produits expédiés par ennoïa au Client.

10.2 Le Client sera responsable du bon emballage des Produits renvoyés à ennoïa. En cas de manquement du Client à cette obligation, et si ce manquement entraîne la responsabilité d'ENNOÏA, le Client devra tenir ennoïa indemne de toute responsabilité.

11. FORCE MAJEURE

11.1 La partie victime d'un cas de force majeure devra immédiatement en informer l'autre partie par écrit et lui fournir toutes informations utiles par écrit.

11.2 Les cas de force majeure sont notamment (mais pas exclusivement) les événements suivants : guerre (déclarée ou non), émeute, manifestation, accident, incendie, inondation, tempête, retard de transport, pannes ou bris de matériels, changements de lois, décrets, réglementation, normes ou arrêtés émanant de tout organisme ou administration, épidémies ou pandémies et leurs conséquences, pénuries de matériaux ou de composants, ou toute autre cause ou événement qu'ENNOÏA ne peut raisonnablement contrôler, ou empêchant l'exécution normale des obligations d'ENNOÏA et/ou de ses sous-traitants par suite d'un événement dont la survenance n'était pas raisonnablement prévisible.

11.3 Si un cas de force majeure affecte ennoïa, ennoïa ne sera pas tenu pour responsable d'une non-exécution de ses obligations contractuelles. En outre, ennoïa disposera d'un délai raisonnable supplémentaire afin d'exécuter ses obligations, et aura le droit de répartir sa production parmi ses clients comme il l'estimera équitable.

11.4 Le Client ne doit pas être tenu responsable de la non-exécution de ses obligations contractuelles liée à un cas de force majeure. Si du fait d'un cas de force majeure, le Client est dans l'incapacité de prendre livraison de Produits, ceux-ci seront stockés par ennoïa. Cependant, si le cas de force majeure empêche le Client de prendre livraison de ces Produits pendant une période supérieure à quinze (15) jours, ennoïa, sous réserve d'une notification préalable, pourra facturer et exiger le règlement des Produits, ceux-ci étant considérés comme livrés.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE PRESTATION D'ENNOÏA

En tout état de cause, si un cas de force majeure affecte le Client, le règlement de la facture doit avoir lieu au plus tard soixante (60) jours suivant la date figurant sur la facture correspondante.

11.5 Tout cas de force majeure qui empêcherait l'utilisation du Produit commandé ou qui réduirait les besoins du Client en Produit n'autorise pas celui-ci à suspendre ni à retarder le paiement du Produit commandé ni à annuler ou résilier tout ou partie de la /des commande(s) concernée(s).

12. SUSPENSION OU ABANDON D'UN PROJET PAR LE CLIENT

12.1 Suspension d'un projet par le Client : le Client pourra, exceptionnellement, suspendre l'exécution d'un Devis par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception avec un préavis de quinze (15) jours ouvrés, pendant une période qu'il aura déterminée mais qui ne pourra pas dépasser 30 jours. ennoïa sera alors indemnisé par le Client de l'ensemble des frais supplémentaires supportés par ennoïa et directement ou indirectement liés à cette suspension. ennoïa émettra alors une facture détaillée correspondant à ces frais supplémentaires, qui devra être payée par le Client dans un délai de 5 jours.

12.2 Abandon anticipé d'un projet par le Client : dans l'hypothèse où le Client déciderait de mettre un terme définitif de manière anticipée aux Services figurant dans un Devis accepté par lui avant la fin de la réalisation de ces prestations par ennoïa, il devra en informer ennoïa par LRAR et respecter un préavis de résiliation d'au moins 30 jours. La résiliation n'interviendra qu'à l'issue de ce délai de 30 jours, sauf accord express avec ennoïa sur une autre date de fin. Dans ce cas, **le Client devra payer à ennoïa (i) tous les travaux et Services déjà réalisés par ennoïa jusqu'à la date de fin effective du contrat, (ii) tous les Produits fabriqués ou en cours de fabrication, (iii) tous les travaux en cours à la date de résiliation, (iv) tous les produits, matériaux, matières premières ou composants déjà commandés par ennoïa pour réaliser les services arrêtés, ainsi que tous les frais engagés par ennoïa à ce titre, et (v) une pénalité de résiliation anticipée d'un montant égal à 20 % du montant total HT du Devis terminé de manière anticipée par le Client.**

13. RÉSILIATION

13.1 En cas de manquement d'une des Parties à remplir ses obligations résultant d'une disposition d'un contrat ou d'un Devis, l'autre Partie sera autorisée, par une notification écrite adressée à la Partie défaillante par LRAR et lui laissant un délai de 30 jours pour remédier à sa défaillance, et ce sans préjudice de tous autres recours, à résilier tout ou partie du contrat ou de la commande concernés.

13.2 En cas de résiliation du contrat ou d'un Devis, ennoïa sera autorisée à se faire rembourser par le Client tous les frais engagés par ennoïa de ce fait, et à réclamer réparation pour les pertes ou dommages qu'il aura subis du fait du retard d'exécution ou de la non-exécution par le Client du contrat ou de la commande concernés. En outre, ennoïa sera libérée de tout autre engagement vis-à-vis du Client.

14. INTERVENTION CHEZ LE CLIENT ET RÉCEPTION

14.1 L'intervention par ennoïa chez le Client ne peut se faire que si elle a été expressément proposée par ennoïa dans son Devis et expressément commandée par le Client. Dans ce cas, le Client s'engage à respecter la réglementation applicable à la sécurité du personnel d'ennoïa sur son site lors de toute intervention. Le Client devra informer ennoïa des particularités et des dangers propres aux sites d'intervention ou aux appareils concernés par l'intervention d'ennoïa.

14.2 Avant le début de l'intervention d'ennoïa, les équipements nécessaires aux Services seront rendus disponibles et ce de manière sécurisée pour ennoïa, et tous les travaux à effectuer en avance par le Client auront été réalisés afin d'optimiser l'intervention en toute sécurité et en temps et en heure d'ennoïa. Tous les délais d'attente d'ennoïa ainsi que le cas échéant les frais de déplacement supplémentaires pourront être facturés par ennoïa au Client.

14.3 La réception de Services ou Produits est la confirmation par le Client de la réception et du bon fonctionnement des Services et Produits. Elle doit être prononcée au plus tard 2 jours ouvrés après l'arrivée des Produits ou à la fin des Services d'ennoïa. Si le Client n'informe pas ennoïa de la réception (ou de la non-réception) dans le délai de 5 jours visé ci-dessus, les Produits et Services en question seront réputés être réceptionnés par le Client.

15. CESSIION

Aucune des Parties ne pourra céder aucun contrat, Devis, commande ni aucun droit découlant des présentes, ni aucune créance due à l'autre Partie à un tiers sans avoir obtenu préalablement le consentement écrit de l'autre Partie.

16. JURIDICTION – LOI APPLICABLE

16.1 LES PRÉSENTES CGV, AINSI QUE TOUS DEVIS, CONTRATS ET COMMANDES SERONT RÉGIS ET INTERPRÉTÉS EXCLUSIVEMENT SELON LA LOI FRANÇAISE. LA CONVENTION DES NATIONS UNIES DE 1980 SUR LES CONTRATS DE VENTE INTERNATIONALE DE MARCHANDISES NE SERA PAS APPLICABLE.

16.2 TOUTES CONTESTATIONS SURVENANT À L'OCCASION D'UN DEVIS, D'UNE COMMANDE OU D'UN CONTRAT SERONT EXCLUSIVEMENT DU RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BESANÇON. CEPENDANT, ennoïa SE RESERVE LE DROIT DE PORTER UN LITIGE CONCERNANT LE CLIENT DEVANT LES TRIBUNAUX COMPÉTENTS DU LIEU D'IMMATRICULATION DU CLIENT.

17. DISPOSITIONS DIVERSES

17.1 Dans l'hypothèse où le Client demanderait à ennoïa de traduire des documents techniques ou autres liés aux Produits, les coûts de traduction n'étant pas inclus dans les prix d'ennoïa, ils seront facturés en sus par ennoïa et supportés par le Client.

17.2 Le non-exercice de tout ou partie d'un quelconque de ses droits par une des parties n'est en aucun cas constitutif d'un abandon ou d'un renoncement à ce droit.

17.3 S'il apparaît que certaines dispositions de ces CGV sont nulles, inapplicables ou contraires à la loi en tout ou en partie, ou ne peuvent être appliquées pour quelque raison que ce soit, les autres dispositions de ces CGV demeureront inchangées.

18. PROTECTIONS DES DONNÉES PERSONNELLES

18.1 Données du Client : le Client est informé que la collecte de certaines de ses données à caractère personnel est nécessaire à la bonne exécution des relations commerciales avec ennoïa. Ces données sont collectées par ennoïa uniquement pour les besoins de la bonne exécution des Devis. Elles sont réservées à l'usage exclusif d'ennoïa, et le cas échéant de ses sous-traitants ou partenaires. En cas de contentieux, elles pourront être portées à la connaissance de l'institution judiciaire et des parties en cause. Le responsable de traitement au sein d'ennoïa en est le Président, joignable à l'adresse figurant ci-dessous. A moins que le Client ne donne son accord exprès, ses données à caractère personnel ne seront pas utilisées à d'autres fins que celles visées dans la présente clause. Sauf accord contraire, ennoïa conservera les données personnelles recueillies pendant un délai maximum de 5 ans à compter de la fin de la relation commerciale.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition au traitement et du droit à la portabilité de ses données à caractère personnel recueillies par ennoïa. Ce droit, dès lors qu'il ne s'oppose pas à la finalité du traitement, peut être exercé en adressant une demande par courrier ou e-mail à ennoïa. Le délai de réponse est d'un mois maximum. Le refus doit être motivé et en cas de refus le Client peut saisir la CNIL (3 place de Fontenoy, 75334 PARIS) ou saisir une autorité judiciaire.

18.2 Données des tiers collectées par le Client : pour ce qui est des données personnelles des patients et clients du Client que celui-ci communiquerait à ennoïa (essentiellement nom, prénom, données de santé liées au cas médical en question), le Client garantit à ennoïa :

- qu'il a recueilli le consentement des personnes concernées pour les communiquer à ennoïa et pour l'usage que va en faire ennoïa dans le cadre des Services ;
- qu'il veillera vis-à-vis de ceux-ci au complet respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la collecte, au traitement et à la mise à disposition d'ennoïa de ces données personnelles.

Le Client doit se conformer aux lois et réglementations applicables, et en particulier aux termes du « RGPD » (Règlement Européen n°2016/679) en ce qui concerne les données personnelles collectées, générées et traitées par le Client avec l'aide des Logiciels. Dès l'installation des Logiciels, le Client devra en particulier :

- respecter les droits des personnes dont les données ont été collectées et/ou traitées et garantir la stricte confidentialité de ces données ;
- protéger efficacement et suffisamment ces données, notamment contre les fuites ou pertes ;
- informer les personnes dont les données ont été collectées et/ou traitées de toute fuite ou vol de ces données dans un délai de 48 heures suivant la découverte par le Client de tels actes ;
- s'assurer que les personnes autorisées du Client ayant accès à ces données respectent la confidentialité et soient correctement formées au traitement des données personnelles.

18.3. ennoïa ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable, directement ou indirectement, concernant les données personnelles collectées, générées et traitées par le Client. La responsabilité d'ennoïa ne pourra en aucun cas être recherchée au titre des traitements de données personnelles réalisés par le Client.

18.4 Données d'ennoïa : Dans l'hypothèse où le Client aurait accès aux données personnelles d'ennoïa, le Client s'engage vis-à-vis de ces données à respecter l'ensemble des dispositions du "RGPD" (Règlement Européen n°2016/679 dit Règlement Général sur la Protection des Données personnelles).

19. COORDONNÉES D'ENNOÏA

ennoïa SAS - N° RCS : 842 029 563 (RCS Besançon : 00033)
Siège social : TEMIS Innovation - 18 Rue Alain Savary – 25000 Besançon - France
Email : info@ennoia-med.fr
Tel : +33 (0)6 70 07 49 91
Site Web : www.ennoia-med.fr